# 

* Date : 11-03-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013708539
* Author :

Tribunal de commerce de Liège
Le 4 mars 2013, le tribunal de commerce de Liège a déclaré la faillite de Régis Cecil CARPENTIER, né le 09.11.1989, domicilié à 4650 Herve, rue Leclercq 71B, B.C.E. n° 0847.333.206, activité : opticien optométriste sous la dénomination : « ART DU REGARD », à 4000 Liège, rue Lulay des Fèbvres 1B.
Curateur : Maître François MINON, avocat à 4000 Liège, rue des Augustins 32.
Déclaration des créances au greffe endéans les trente jours du jugement déclaratif de faillite et dépôt du premier procès-verbal de vérification des créances le 18 avril 2013.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) M. Godin.